



## insulte sur forum commercial

Par **adventis67**, le **05/04/2009 à 16:55**

Bas-Rhin, Le 05/04/2009 16:52

Bonjour,

voila j'ai un gros souci avec un commerçant qui possède un forum commercial sur internet ,il y a quelques mois j'ai eu une dispute avec un membre de ce forum , et j'ai été banni , mais le responsable du forum a proféré des menace et des insultes a mon sujet il profite de son forum ^pour me dénigré et salir mon nom car j'ai etait client chez eux donc il ont toutes mes coordonnée et on cité mon nom sur le dit forum et chaque fois il rajoutes des insulte dernièrement il sont aller trop loin et il on modifié le texte ,mais j'ai une capture d'écran avec le texte original  
que puis je faire  
je vous en prie aidé moi  
merci

Par **Jurigaby**, le **05/04/2009 à 18:57**

Bonjour monsieur,

Il vous suffit de déposer une plainte pénale pour injure auprès du commissariat de police ou de gendarmerie, avec votre impression de la capture d'écran.

Cela dit, les captures d'écran, si elles n'ont pas été réalisées par un huissier, ont une valeur assez relative puisque potentiellement modifiables.

Bien cordialement.

Par **adventis67**, le **05/04/2009 à 22:35**

merci beaucoup pour ces infos donc si je demande un constat a un huissier c'est faisable ?  
merci encore

Par **Jurigaby**, le **06/04/2009 à 14:27**

Bonjour,

Disons que si les propos ne sont plus disponibles "en ligne", le constat d'huissier ne peut plus être réalisé. Donc, difficile..

Vous pouvez toujours tenter de montrer à la Police vos captures d'écrans mais je ne vous garantis rien.

Bien cordialement.